

## **Pré-Rapport** de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'un immeuble bâti

*Le présent rapport ne peut être reproduit ou utilisé que dans sa totalité, annexes incluses  
Il comporte 56 pages.*



**Des investigations restent à mener à la libération des locaux afin de compléter le repérage amiante.**

### Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

**Ilot C**  
**Parcelle AY476**  
**Bâtiment 18**  
**7 Avenue Jean Jaurès**  
**78500 Sartrouville**

#### Propriétaire

#### Donneur d'ordre

COGEDIM  
87, rue de Richelieu  
75002 Paris

### Conclusion



**Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante**

#### **Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :**

- P1, P4 : Colle sous dalles de faux plafond + corniches (25 m<sup>2</sup> estimé)  
Présence au R+2 dans le salon et au R+1 dans la chambre
- P11 : Dalle de sol marron + colle jaune (6 m<sup>2</sup> estimé)  
Présence au R+2 dans la salle de bain et le WC
- P16 : Conduit vertical en amiante ciment (2 ml estimé)  
Présence au R+2 en sous face de plafond de la salle de bain traverse le comble et sort en toiture
- P21 : Carton fibreux derrière ancien emplacement de four (0,5 m<sup>2</sup> estimé)  
Présence au R+2 dans la cuisine
- P53 : 3 Jardinières en amiante ciment (3 unités)  
Présence au RDC dans la cour
- P57 : Plaque lisse en amiante ciment posé contre un mur (1 m<sup>2</sup> estimé)  
Présence au RDC dans les ateliers
- P66 : Revêtement bitumineux en toiture des ateliers sous paxalu ou sous les solins en ciment (13 ml estimé)
- P67 : Plaque ondulée en amiante ciment (2 m<sup>2</sup> estimé)  
Présence dans le jardin

**Sur jugement personnel de l'opérateur :**

- Conduit vertical en amiante ciment + coude en amiante ciment (6 ml estimé)  
Présence au R+2 toute hauteur du WC, le conduit traverse le comble et sort en toiture
- Conduit horizontal en amiante ciment (4 ml estimé)  
Présence au R-1 et partant vers l'Avenue Jean Jaurès
- Canalisations enterrées en amiante ciment (55 ml estimé)



**Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :**

- RDC commerce (repérage incomplet en site occupé)




**Investigations approfondies à faire réaliser par le donneur d'ordre, juste avant ou entre les différentes étapes des travaux afin de compléter la mission :**

- Les investigations approfondies sont listées au Cf.§7 du rapport

**Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits ou de ceux les recouvrant ou les protégeant**

**Remarques et limites de la mission de repérage amiante**

- Le site est occupé et en exploitation, en particulier le commerce au RDC. Les sondages destructifs de vérification ont été limités. Une visite complémentaire Phase 2 est nécessaire, à la libération du site, afin de compléter le repérage.
- Le site est encombré. Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport peuvent être présents, masqués par les gravas, la végétation et les déchets divers.
- Des sondages ponctuels (découps des doublages et déposes partielles des habillages) ont été réalisés au droit des parois verticales et horizontales afin de permettre une inspection des volumes masqués. La dépose complète des doublages et habillages peut toutefois mettre en évidence des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- L'isolant étendu sur le plancher des combles peut masquer des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- Les conduits de cheminée ont fait l'objet de sondages traversants afin de vérifier la présence d'un tubage en amiante ciment. Les sorties en toiture de ces mêmes conduits de cheminées ne sont inspectées que si les conditions d'accessibilité, de cheminement et de sécurité en toiture le permettent.

Date(s) d'intervention(s)	Date de rédaction du rapport de repérage	Opérateur de repérage	
11/10/2022	25/10/2022	Donatien SIMON	

**Historique des rapports et des actualisations**

C22012301 du 25/10/2022	Rapport initial
-------------------------	-----------------



## SOMMAIRE

1 - Informations générales .....	4
2 - Périmètre et programme de démolition transmis par le donneur d'ordre .....	6
3 - Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage .....	7
4 - Conditions de réalisation du repérage .....	8
5 - Rapports et documents transmis.....	9
6 - Locaux visités et non visités et moyens d'accès devant être mis en œuvre par le donneur d'ordre .....	9
7 - Investigations approfondies à réaliser .....	9
8 - Investigations approfondies réalisées .....	10
9 - Conclusions détaillées du repérage .....	11
10 - Localisation - Plans/Croquis .....	26
11 - Cadre réglementaire .....	38
12 - Compétences de l'opérateur .....	39
13 - Assurance.....	40
14 - Indépendance et impartialité .....	41
15 - Rapports d'analyses laboratoire .....	42

## 1 - Informations générales

Entreprise	
Nom	<b>ATERRA</b>
Adresse	30, rue aux Reliques 77410 Annet-Sur-Marne
Coordonnées	07.64.41.82.83 Contact@aterra.fr

Assurance	
Compagnie d'assurance	<b>AXA</b>
Adresse	74B, rue Sartoris - 92250 La Garenne-Colombes
N° Police	10755012504
Date de validité	31/12/2022

Laboratoire d'analyse	
Nom	<b>EUROFINS Lab Environment Testing Portugal</b>
Adresse	Unipessoal Lda Rua Monte de Além N°62 4580-733 Sobrosa
Accrédité sous la référence	L0705 par l'IPAC

Opérateur de repérage	
Nom	<b>Donatien SIMON</b>
Certificat de compétence	DTI3153
Date de validité	11/03/2027
Organisme certificateur	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : DEKRA Certification Centre d'Affaires de la Boursidière Rue de la Boursidière 92350 Le Plessis-Robinson – France

## Modalités de réalisation de la mission

La mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition comprend différentes étapes consécutives :

### Visite préalable

L'opérateur de repérage effectue une visite préalable, il identifie les différentes parties de l'immeuble bâti. A cette occasion il définit le matériel et sollicite les autorisations d'accès aux différentes parties de l'immeuble bâti nécessaires à la visite exhaustive de bâtiment ainsi que les démontages et investigations approfondies nécessaires. Il indique en conséquence au donneur d'ordre les moyens que celui-ci doit mettre à sa disposition.

*NOTE : Les investigations approfondies sont réalisées afin d'accéder aux éventuels matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante. Elles peuvent être programmées lors de la visite préalable ou au cours de la visite de repérage.*

### Visite de repérage

L'opérateur de repérage examine de façon exhaustive tous les ouvrages et les parties d'ouvrages qui composent les différentes parties de l'immeuble bâti concernées par la démolition.

L'opérateur réalise ou fait réaliser, à la charge du propriétaire/donneur d'ordre, les démontages et investigations approfondies destructives nécessaires. Il définit les zones présentant des similitudes d'ouvrage. Si l'opérateur repère tout autre matériau ou produit réputé contenir de l'amiante, il le prend en compte au même titre qu'un matériau ou produit de la liste C.

L'opérateur identifie et localise les matériaux qui contiennent de l'amiante. A cette fin il conclut, pour chacun des matériaux et produits repérés, en fonction des informations et des moyens dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, quant à la présence d'amiante dans ces matériaux et produits. En cas de doute, il détermine les matériaux et produits dont il convient de prélever et d'analyser un ou des échantillons pour pouvoir conclure quant à la présence d'amiante.

### Rédaction du rapport de repérage

Dès réception des résultats d'analyses, l'opérateur rédige un rapport qui met en évidence d'une part les MPCA repérés et dans le cas d'une mission de repérage non achevée, les locaux, ouvrages, équipements ou parties de locaux, d'ouvrages et d'équipements qui étaient inaccessibles, non visibles ou en fonctionnement lors de la visite. L'opérateur de repérage liste par écrit au propriétaire/donneur d'ordre les investigations approfondies correspondantes et les actions qu'il doit mener avant ou entre les différentes étapes de la démolition.

### Visite(s) complémentaire(s)

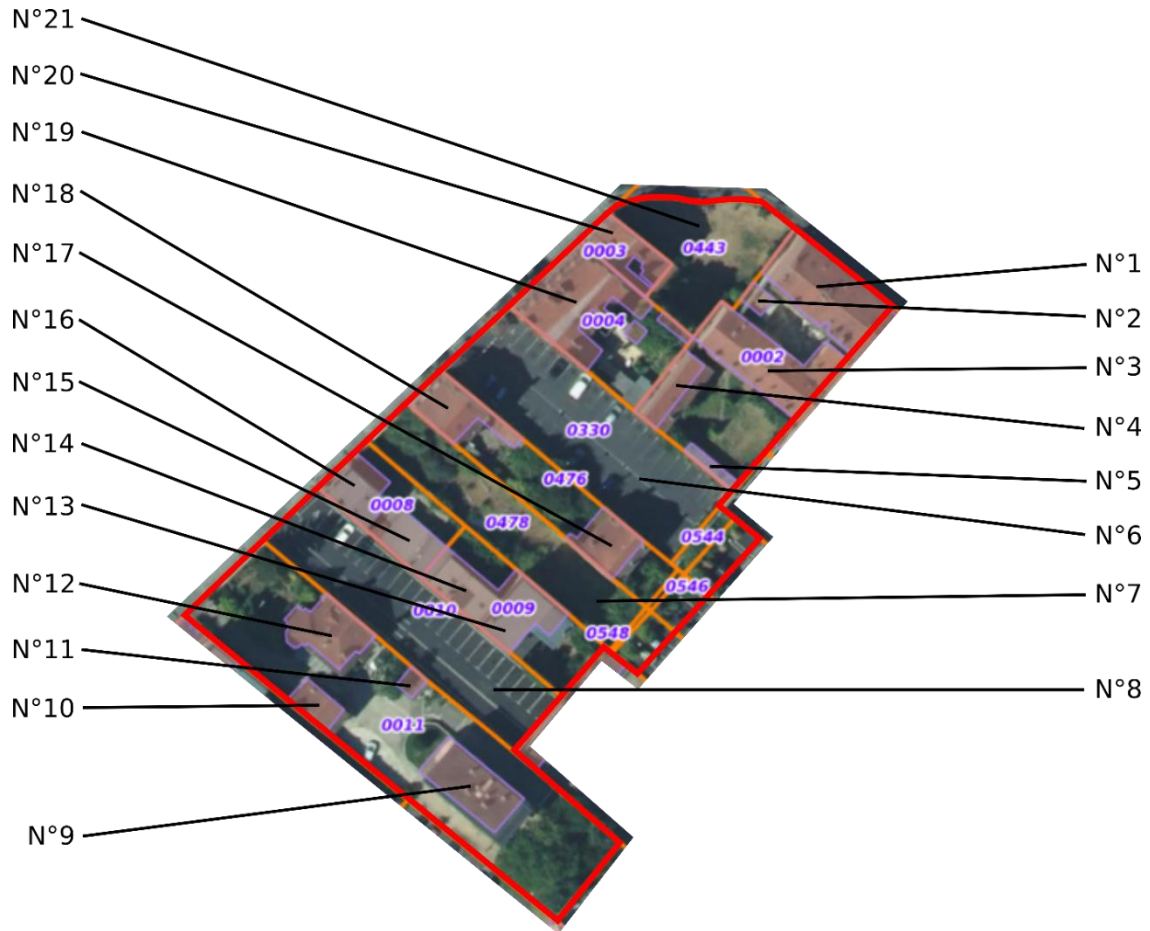
En fonction des éventuelles investigations approfondies à mener et émises dans le rapport de repérage et si besoin, les moyens nécessaires seront mis à disposition par le donneur d'ordre afin de mener les investigations approfondies.

L'opérateur réalise à l'initiative du donneur d'ordre la ou les visite(s) complémentaire(s) nécessaire(s), avec recensement et localisation des MPCA (avec prélèvements pour analyses si besoin). Il actualise le rapport de repérage en conséquence.

*NOTE : La dégradation naturelle des matériaux et produits contenant de l'amiante, les altérations qu'ils peuvent subir tout au long de leur vie, lors d'agressions d'origine naturelle ou en conséquence des activités humaines peuvent donner lieu à la libération de fibres d'amiante. A cet égard, tout ou partie de bâtiment peut être pollué. Les interventions conduites par ATERRA selon les prescriptions de ses modes opératoires sont réputées ne pas aggraver le taux d'empoussièrement pré existant.*

## 2 - Périmètre et programme de démolition transmis par le donneur d'ordre

Démolition d'un ensemble immobilier.  
Parcelle AY476 – Bâtiment 18



### 3 - Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Liste ci-dessous non exhaustive

Programme de repérage Liste C mentionnée à l'article R. 1334-22 du code de la santé publique	
Composant de la construction	Partie du composant à sonder ou à vérifier
<b>1. Toiture et étanchéité</b>	
Plaques ondulées. Ardoises. Éléments ponctuels. Revêtements bitumineux d'étanchéité. Accessoires de toitures.	Plaques en fibres-ciment. Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment. Conduits de cheminée, conduits de ventilation... Bardeaux d'asphalte ou bitume ("shingle"), pare-vapeur, revêtements et colles. Rivets, faitages, closoirs...
<b>2. Façades</b>	
Panneaux-sandwichs. Bardages. Appuis de fenêtres.	Plaques, joints d'assemblage, tresses... Plaques et "bacs" en fibres-ciment, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage. Éléments en fibres-ciment.
<b>3. Parois verticales intérieures et enduits</b>	
Murs et cloisons. Poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons légères ou préfabriquées. Gainés et coffres verticaux. Portes coupe-feu, portes pare-flammes.	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourages de poteaux (carton, fibres-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), peintures intumescentes, panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/ têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment. Flocage, enduits projetés ou lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux. Vantaux et joints.
<b>4. Plafonds et faux plafonds</b>	
Plafonds. Poutres et charpentes (périphériques et intérieurs). Interfaces entre structures. Gainés et coffres horizontaux. Faux plafonds.	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amiante, fibres-ciment, composite). Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes. Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutrements, joints de dilatation. Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux. Panneaux et plaques.
<b>5. Revêtements de sol et de murs</b>	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement). Revêtement de murs	Dalles plastiques, colles bitumineuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumineux des fondations. Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages.
<b>6. Conduits, canalisations et équipements</b>	
Conduits de fluides (air, eaux, autres fluides). Conduits de vapeur, fumée, échappement. Clapets/ volets coupe-feu. Vide-ordures.	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment. Conduit en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons. Clapet, volet, rebouchage. Conduit en fibres-ciment.
<b>7. Ascenseurs et monte-charge</b>	
Portes palières. Trémie, machinerie.	Portes et cloisons palières. Flocage, bourre, mur/ plancher, joint mousse.
<b>8. Équipements divers</b>	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes (internes et externes), tissu amiante.
<b>9. Installations industrielles</b>	
Fours, étuves, tuyauteries...	Bourre, tresses, joints, calorifugeages, peinture anti condensation, plaques isolantes, tissu amiante, freins et embrayages.
<b>10. Coffrages perdus</b>	
Coffrages et fonds de coffrages perdus.	Éléments en fibres-ciment.

## 4 - Conditions de réalisation du repérage

Phase préparatoire	
Type/Fonction du bâtiment	Habitation et local commercial au RDC
Date du permis de construire ou date de construction	< 1997
Date(s) de modification(s)/réhabilitation(s) de l'immeuble bâti/zone(s) impacté(es) par les travaux	Date(s) non communiquée(s)
Informations transmises par le donneur d'ordre sur la destinations présentes et passées des locaux	Informations non transmises
Des plans/croquis à jour de l'existant ont été transmis par le donneur d'ordre	Non

Visite de repérage	
Lors de notre intervention, les différentes parties de l'immeuble bâti concernées par les travaux étaient :	
Occupées	Oui, partiellement
Meublées	Oui
Éclairées	Oui, partiellement (commerce au RDC)
Présence d'un accompagnateur	Non




## 5 - Rapports et documents transmis

Rapports de repérages				
Référence du rapport	Date	Nom de la société	Objet du rapport	Conclusion
Néant				

Autres documents			
Référence du document	Date	Nom de la société	Objet du document
Néant			

## 6 - Locaux visités et non visités et moyens d'accès devant être mis en œuvre par le donneur d'ordre

Locaux visités	
Localisation	Locaux
R-1	Ensemble des locaux
RDC	Ensemble des locaux (encombré) à l'exception de ceux non visités
R+1, R+2, comble, toiture	Ensemble des locaux
Jardin	Ensemble du jardin (encombré)

Locaux non visités		
 <p>Locaux ou parties d'immeuble prévus dans le périmètre de repérage restant inaccessibles Le donneur d'ordre met en place les moyens d'accès aux locaux/parties de locaux ou zones inaccessibles afin de finaliser la visite exhaustive de tous les locaux relatifs au périmètre de repérage.</p>		
Localisation	Locaux	Moyen d'accès à mettre en œuvre par le donneur d'ordre
RDC commerce	Ensemble des locaux (repérage incomplet en site occupé)	A prévoir en Phase 2, à la libération du site


## 7 - Investigations approfondies à réaliser

Investigations approfondies à réaliser par l'opérateur de repérage suite :

- A l'obtention des autorisations d'accès aux différentes parties de l'immeuble bâti ;
- A la mise en place des moyens demandés et nécessaires.

Les moyens nécessaires à ces investigations ainsi que leur coût sont mis en œuvre par le donneur d'ordre, qui les met à disposition de l'opérateur de repérage sur site et à sa demande.

Le tableau ci-dessous mentionne les ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements qui étaient inaccessibles, non visibles, en fonctionnement, ou qui ont fait l'objet d'investigations partielles lors de la visite de repérage. Des investigations approfondies complémentaires doivent être réalisées afin de compléter le repérage amiante. Ces investigations sont conduites à l'initiative du donneur d'ordre.






 <b>Investigations approfondies à réaliser</b>		
Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous avons repéré des canalisations en amiante ciment. L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

## 8 - Investigations approfondies réalisées

Le tableau ci-dessous mentionne les investigations approfondies réalisées suite aux travaux demandés par l'opérateur de repérage au §7.





Investigations approfondies réalisées		
Localisations	Travaux réalisés par l'entreprise	Investigations approfondies réalisées par l'opérateur de repérage et conclusion

## 9 - Conclusions détaillées du repérage

 <b>Matériaux et produits contenant de l'amiante (Les ZPSO sont répertoriées sur les plans/croquis)</b>				
Sur analyse <b>Matériaux prélevés le jour de notre intervention</b>				
Référence du prélèvement	Localisation du prélèvement	Nature du matériau ou produit	Conclusion	Photo
P1	R+2 salon	Colle sous dalles de faux plafond + corniches	Présence d'amiante Présence au R+2 dans le salon et au R+1 dans la chambre (25 m <sup>2</sup> estimé)	 
P4	R+2	Peinture + enduit plâtre au plafond + colle	Présence d'amiante dans la colle des dalles de faux plafond	
P11	R+2 Salle de bain	Dalle de sol marron + colle jaune	Présence d'amiante Présence dans la salle de bain et le WC (6 m <sup>2</sup> estimé)	





**Matériaux et produits contenant de l'amiante  
(Les ZPSO sont répertoriées sur les plans/croquis)**


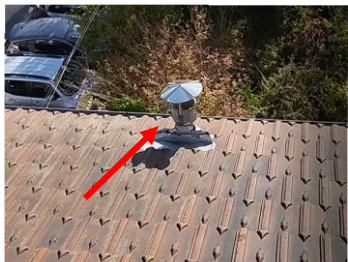
<p align="center">P16</p>	<p align="center">R+2</p>	<p align="center">Conduit vertical en amiante ciment en sous face de plafond traverse le comble et sort en toiture</p>	<p align="center">Présence d'amiante R+2 + comble + toiture (2 ml estimé)</p>	
<p align="center">P21</p>	<p align="center">R+2 cuisine</p>	<p align="center">Carton fibreux derrière ancien emplacement de four</p>	<p align="center">Présence d'amiante (0,5 m<sup>2</sup> estimé)</p>	
<p align="center">P53</p>	<p align="center">RDC</p>	<p align="center">Jardinière en amiante ciment</p>	<p align="center">Présence d'amiante (3 unités)</p>	
<p align="center">P57</p>	<p align="center">RDC</p>	<p align="center">Plaque lisse en amiante ciment posée contre le mur</p>	<p align="center">Présence d'amiante (1 m<sup>2</sup> estimé)</p>	



**Matériaux et produits contenant de l'amiante  
(Les ZPSO sont répertoriées sur les plans/croquis)**

P66	Toiture des ateliers extérieurs	Revêtement bitumineux en toiture des ateliers sous paxalu ou sous les solins en ciment	Présence d'amiante (13 ml estimé)	
P67	Jardin	Plaque ondulée en amiante ciment posée au sol	Présence d'amiante (2 m <sup>2</sup> estimé)	



**Matériaux identifiés sur jugement personnel de l'opérateur**

Référence	Localisation	Nature du matériau ou produit	Conclusion	Photo
Non prélevé	R+2 WC	Conduit vertical en amiante ciment toute hauteur du R+2 traverse le comble et sort en toiture + coude en amiante ciment derrière le WC	Présence d'amiante (4 ml estimé)	
Non prélevé	Comble	Conduit en amiante ciment toute hauteur du comble et sort en toiture (au-dessus des WC du R+2)	Présence d'amiante (1 ml estimé)	Absence de photo
Non prélevé	Toiture	Conduit en amiante ciment en sortie de toiture (au-dessus des WC du R+2)	Présence d'amiante (1 ml estimé)	





### Matériaux et produits contenant de l'amiante (Les ZPSO sont répertoriées sur les plans/croquis)



Non prélevé	R-1	Conduit horizontal en amiante ciment	Présence d'amiante (4 ml estimé)	
Non prélevé	Parcelle (visible au niveau du bâtiment 17)	Canalisation enterrée en amiante ciment partant vers l'Avenue Jean Jaurès et traversant la parcelle AY476	Présence d'amiante (55 ml estimé)	

Remarque : L'inspection des regards et tampons accessibles ont permis de mettre en évidence la présence de canalisations enterrées en amiante ciment. L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante.



### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

#### Sur analyse Matériaux prélevés le jour de notre intervention

Référence du prélèvement	Localisation du prélèvement	Nature du matériau ou produit	Conclusion	Photo
P2	R+2	Dalle en isorel	Absence d'amiante	
P3	R+2	Joint mastic vitrier sur menuiserie extérieur	Absence d'amiante	



### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

P5	R+2	Papier peint + Plâtre sur mur	Absence d'amiante	
P6	R+2	Revêtement cartonné + Plâtre entre 2 radiateurs	Absence d'amiante	
P7	R+2	Brique + Joint de chambre de cheminée	Absence d'amiante	
P8	R+2	Pierre + Joint de décoration cheminée	Absence d'amiante	
P9	R+2	Moquette + Colle jaune	Absence d'amiante	
P10	R+2	Colle grise + Moquette rouge	Absence d'amiante	



### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

P12	R+2	Colle de mosaïque + Joint + Chappe maigre	Absence d'amiante	
<p>Remarque P12 : Le laboratoire a conclu à la présence d'amiante en limite de détection. Un contre prélèvement a été réalisé (P73), le laboratoire a conclu à l'absence d'amiante.</p>				
P13	R+2	Etanchéité bitumineuse sous chappe maigre	Absence d'amiante	
P14	R+2	Colle de faïence	Absence d'amiante	
P15	R+2	Colle de plinthe en carrelage	Absence d'amiante	
P17	R+2	Colle de plinthe en carrelage	Absence d'amiante	





### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

P18	R+2	Colle de carrelage + Béton	Absence d'amiante	
P19	R+2	Papier peint + Plâtre sur mur	Absence d'amiante	
P20	R+2	Mastic vitrier sur porte intérieur en bois	Absence d'amiante	
P22	R+2	Colle de faïence	Absence d'amiante	
P23	R+2	Peinture + Enduit plâtre sur mur	Absence d'amiante	
P24	Toiture	Mastic vitrier sur lucarne	Absence d'amiante	



### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

P25	Combles	Ancien câble électrique	Absence d'amiante	
P26	R+1	Liège + Colle noire + Colle jaune sur mur	Absence d'amiante	
P27	R+1	Moquette verte au sol	Absence d'amiante	
P28	R+1	Colle de plinthe en carrelage	Absence d'amiante	
P29	R+1	Colle de faïence	Absence d'amiante	
P30	R+1	Mastic vitrier sur vitrage intérieur	Absence d'amiante	



### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

P31	R+1	Papier peint + Plâtre au plafond	Absence d'amiante	
P32	R+1	Dalle de sol beige (Auto collante)	Absence d'amiante	
P33	R+1 Salle de bain	Mosaïque + Joint + Chappe maigre	Absence d'amiante	
P34	R+1	Lino rouge + Carton gris clair et foncé sous chappe maigre	Absence d'amiante	
P35	R+1	Colle de faïence	Absence d'amiante	
P36	R+1 cuisine	Lino + Mosaïque posée à crue	Absence d'amiante	



### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

P37	R+1	Colle de faïence	Absence d'amiante	
P38	R+1	Papier peint + Plâtre sur mur	Absence d'amiante	
P39	R+1	Colle de dalle en polystyrène	Absence d'amiante	
P40	R+1	Brique + Joint cheminée	Absence d'amiante	Absence de photo
P41	RDC	Peinture + Plâtre en sous face d'escalier	Absence d'amiante	
P42	RDC	Colle de carrelage + Béton	Absence d'amiante	




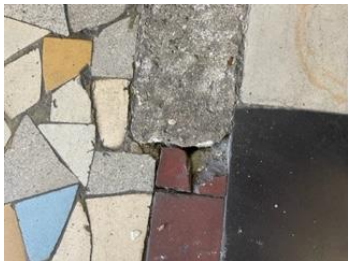



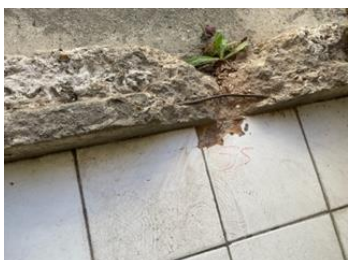


### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

P43	RDC	Colle de carrelage + Béton	Absence d'amiante	
P44	RDC	Colle de plinthe en carrelage	Absence d'amiante	
P45	RDC	Peinture + Enduit béton sur mur	Absence d'amiante	
P46	RDC	Colle de plinthe en carrelage	Absence d'amiante	Absence de photo
P47	RDC	Joint mastic vitrier sur porte intérieure	Absence d'amiante	
P48	RDC	Colle de carrelage	Absence d'amiante	



### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

P49	RDC	Bande à joint + Colle	Absence d'amiante	
P50	RDC	Colle de carrelage	Absence d'amiante	
P51	RDC	Joint mastic vitrier sur fenêtre extérieur	Absence d'amiante	
P52	RDC	Plaque ondulée en fibrociment	Absence d'amiante	
P54	RDC	Colle de faïence 20x20	Absence d'amiante	
P55	RDC	Colle de carrelage	Absence d'amiante	



### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

P56	RDC	Colle de faïence 15x15	Absence d'amiante	
P58	Façade RDC	Colle de mosaïque	Absence d'amiante	
P59	Façade RDC	Colle de marche en escalier	Absence d'amiante	
P60	Façade RDC	Appui de fenêtre	Absence d'amiante	
P61	Façade RDC	Peinture + Enduit d'embrasure de fenêtre	Absence d'amiante	
P62	Façade RDC	Joint de jonction de descente d'eau pluviale	Absence d'amiante	







### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

P63	Façade RDC	Brique + Joint	Absence d'amiante	
P64	Façade RDC	Enduit ciment de façade	Absence d'amiante	
P65	Façade RDC	Appui de fenêtre en ciment	Absence d'amiante	
P68	RDC	Plaque d'isorel perforée	Absence d'amiante	
P69	R+2	Colle type 1 dalle de polystyrène	Absence d'amiante	
P70	R+2	Colle type 2 dalle de polystyrène	Absence d'amiante	










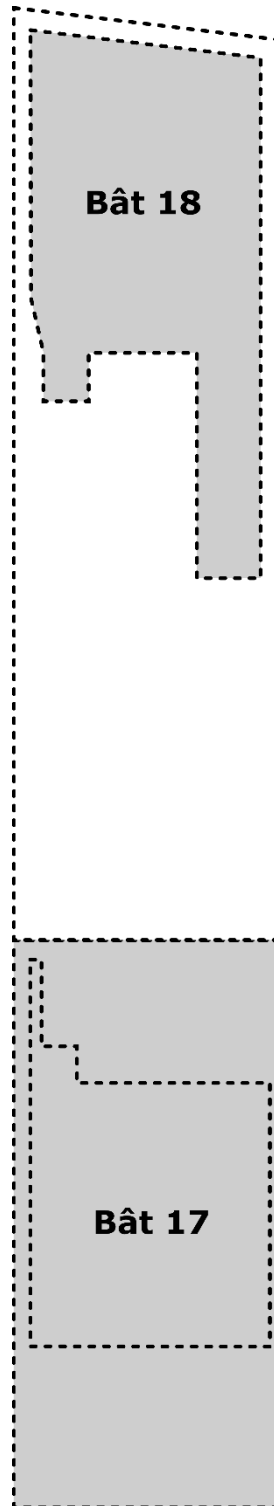
### Matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

P71	R+2	Colle type 3 dalle de polystyrène	Absence d'amiante	
P72	R+2	sous couche sous moquette	Absence d'amiante	
P73 (Contre prélèvement du P12)	R+2	mosaïque sol + colle + joint + chape mortier	Absence d'amiante	
P74	Toiture	Mastic vitrier lucarne	Absence d'amiante	

## 10 - Localisation - Plans/Croquis

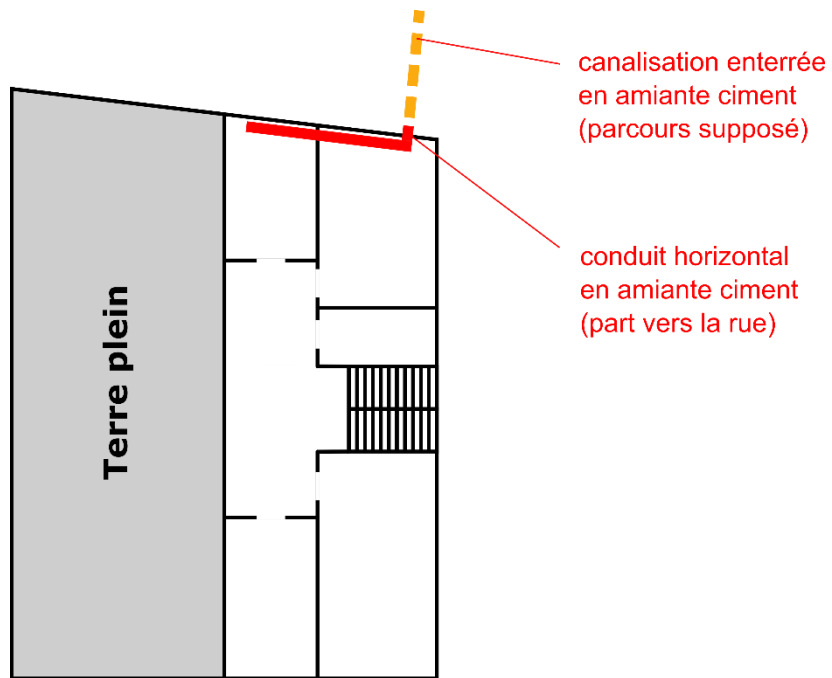
LEGENDE		
Repère	Prélèvement	Description
	<u>P xx</u>	Prélèvement de matériau avec présence d'amiante
	<u>P xx</u>	Prélèvement de matériau avec absence d'amiante
	P1, P4	Colle sous dalles de faux plafond + corniches
	P11	Dalle de sol marron + colle jaune
P21	P21	Carton fibreux derrière ancien emplacement de four
	P16	Conduits en amiante ciment
	P53	Jardinières en amiante ciment
	P57	Plaque lisse en amiante ciment
	P67	Plaque ondulée en amiante ciment
	P66	Revêtement bitumineux en toiture des ateliers sous paxalu ou sous les solins en ciment
		Canalisation enterrée en amiante ciment ( <u>parcours supposé</u> )

**Plan de localisation du bâtiment 18**



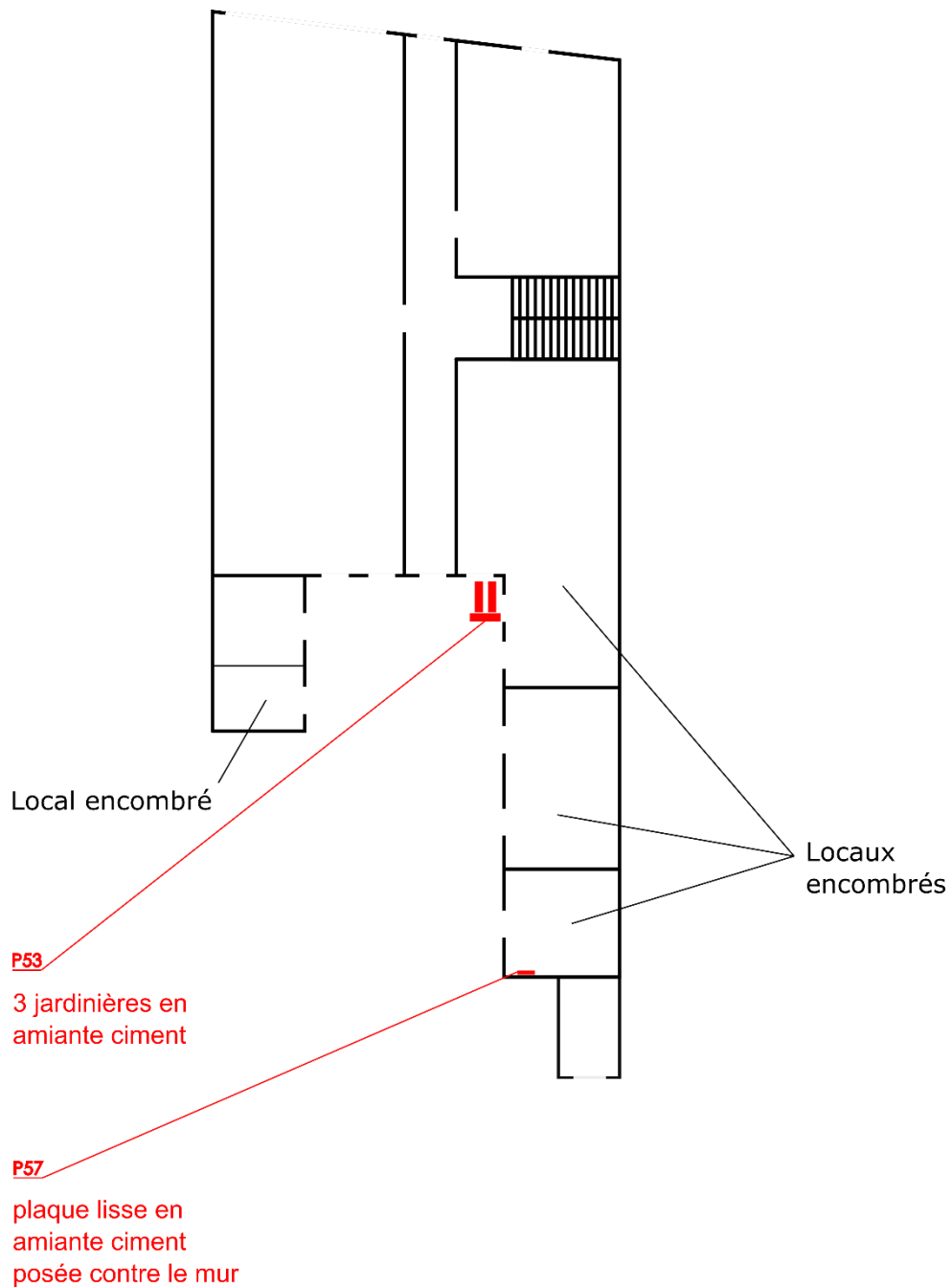
R-1

Localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante



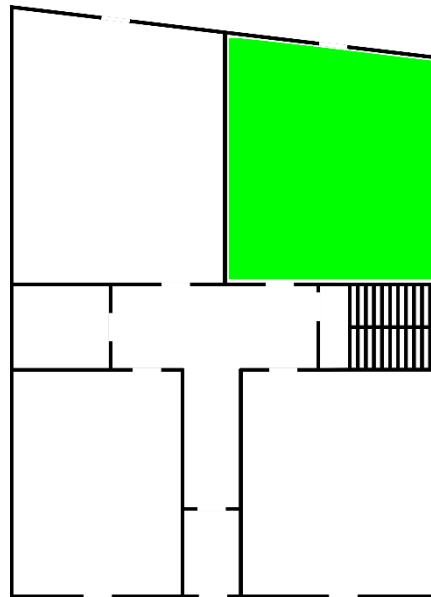
RDC

Localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante



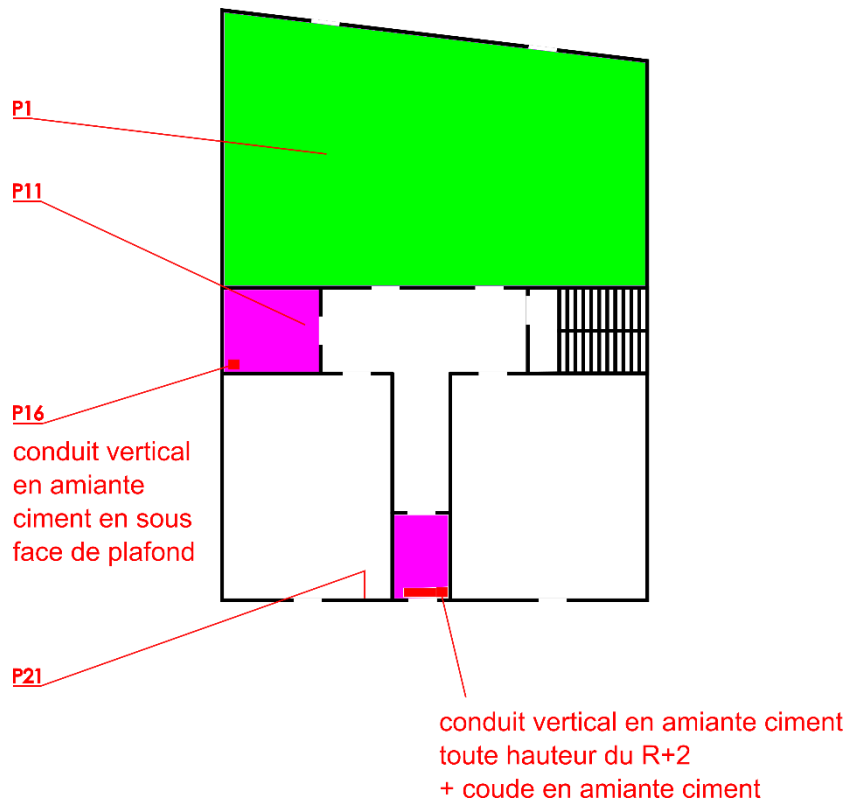
R+1

Localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante



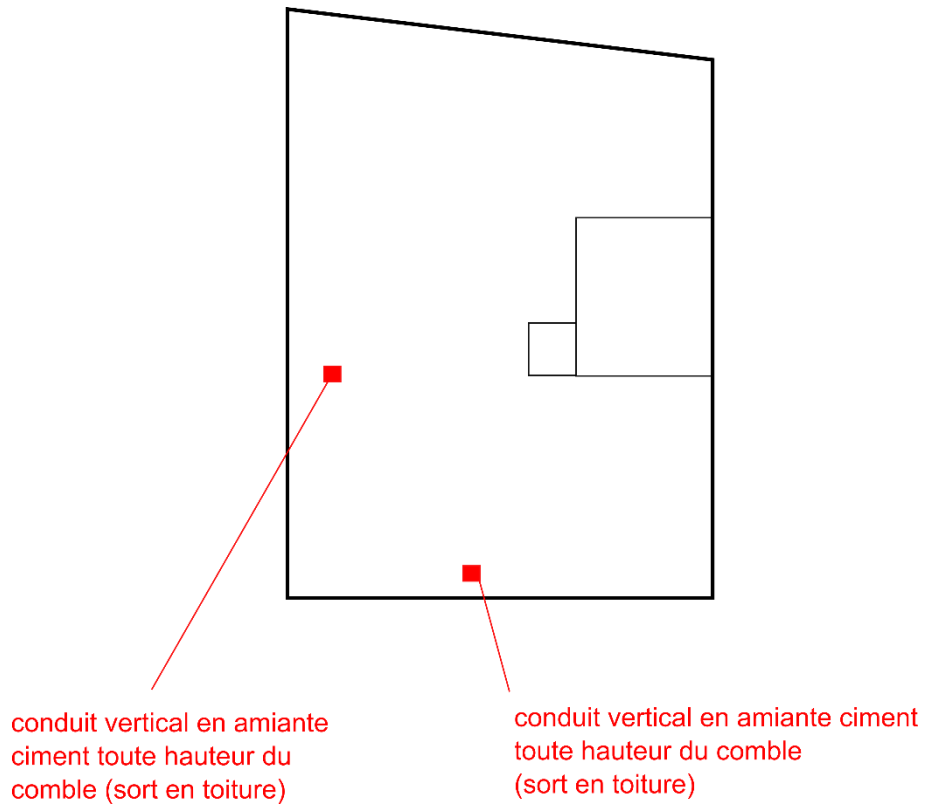
R+2

Localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante



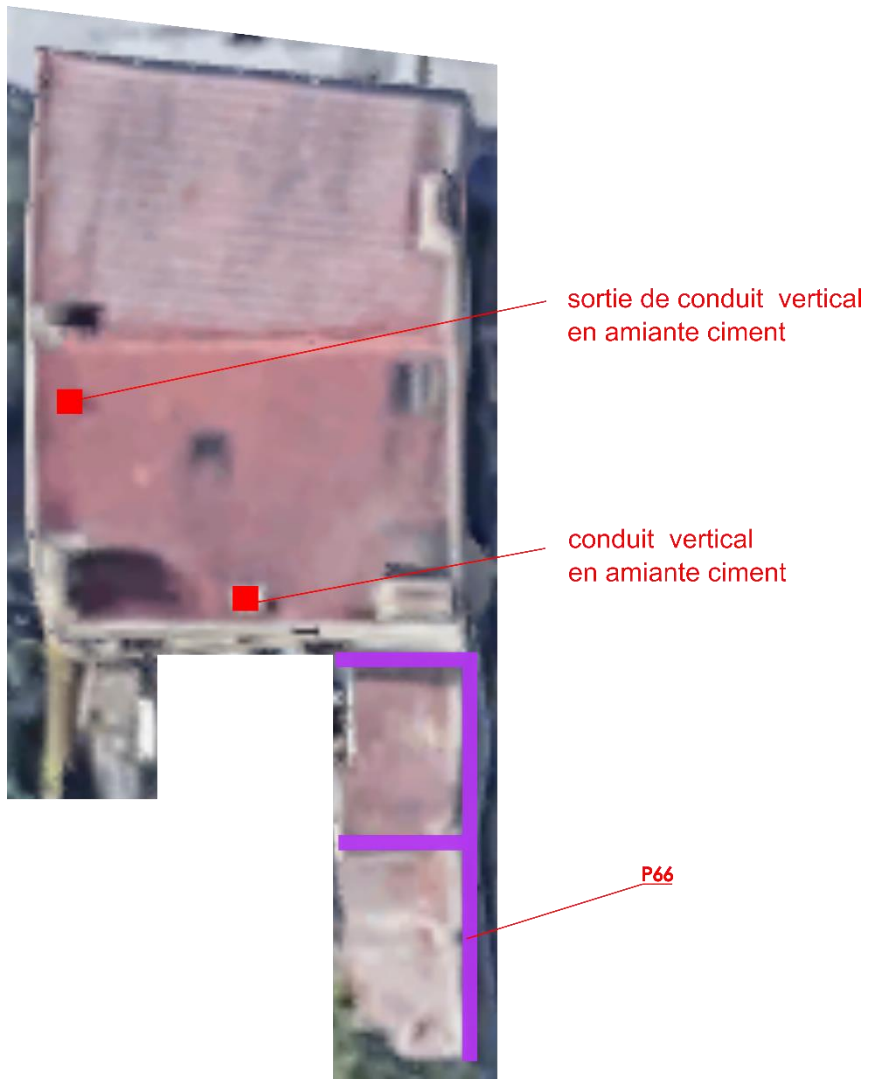
## Combles

### Localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante



## Toiture

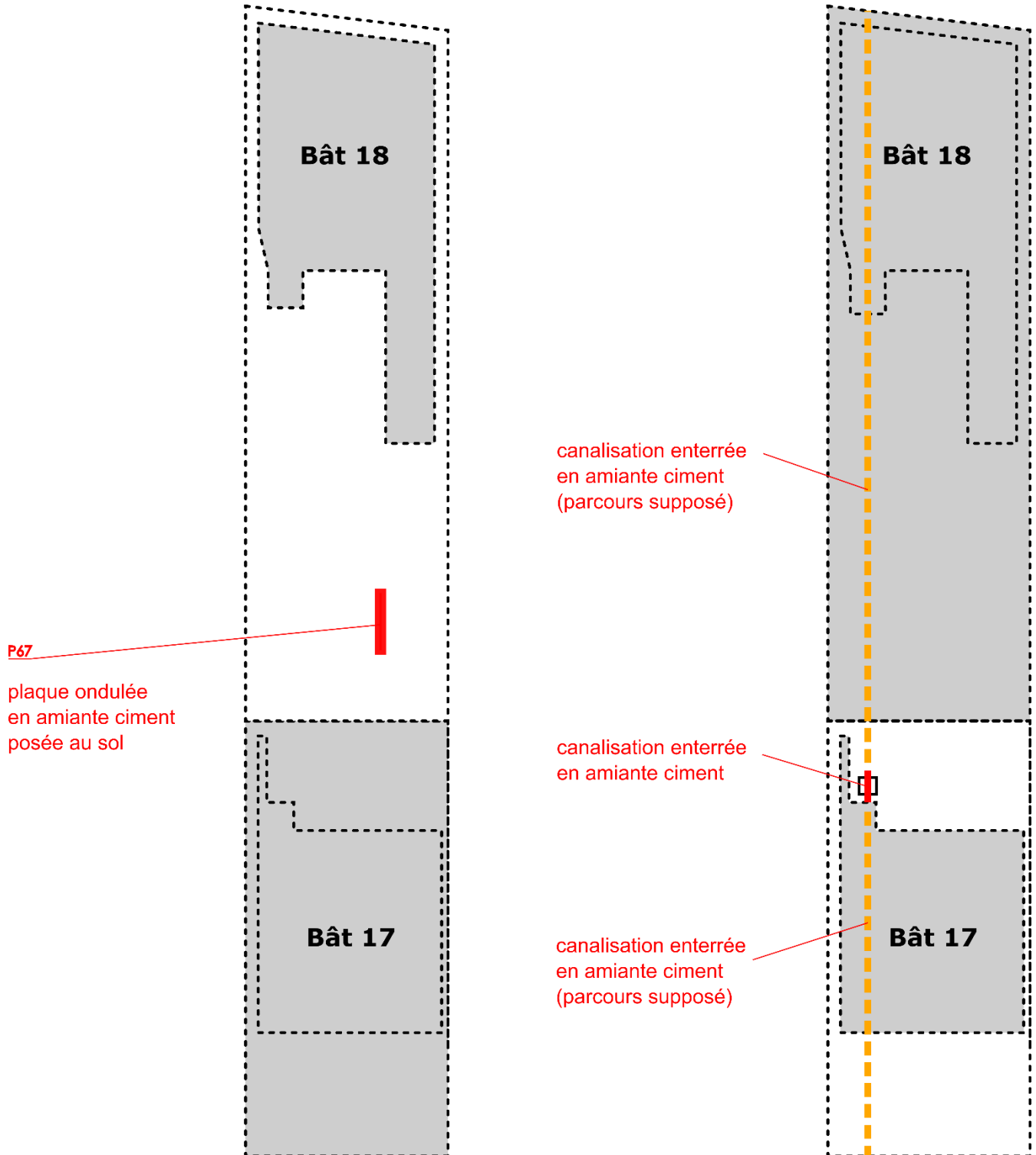
### Localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante



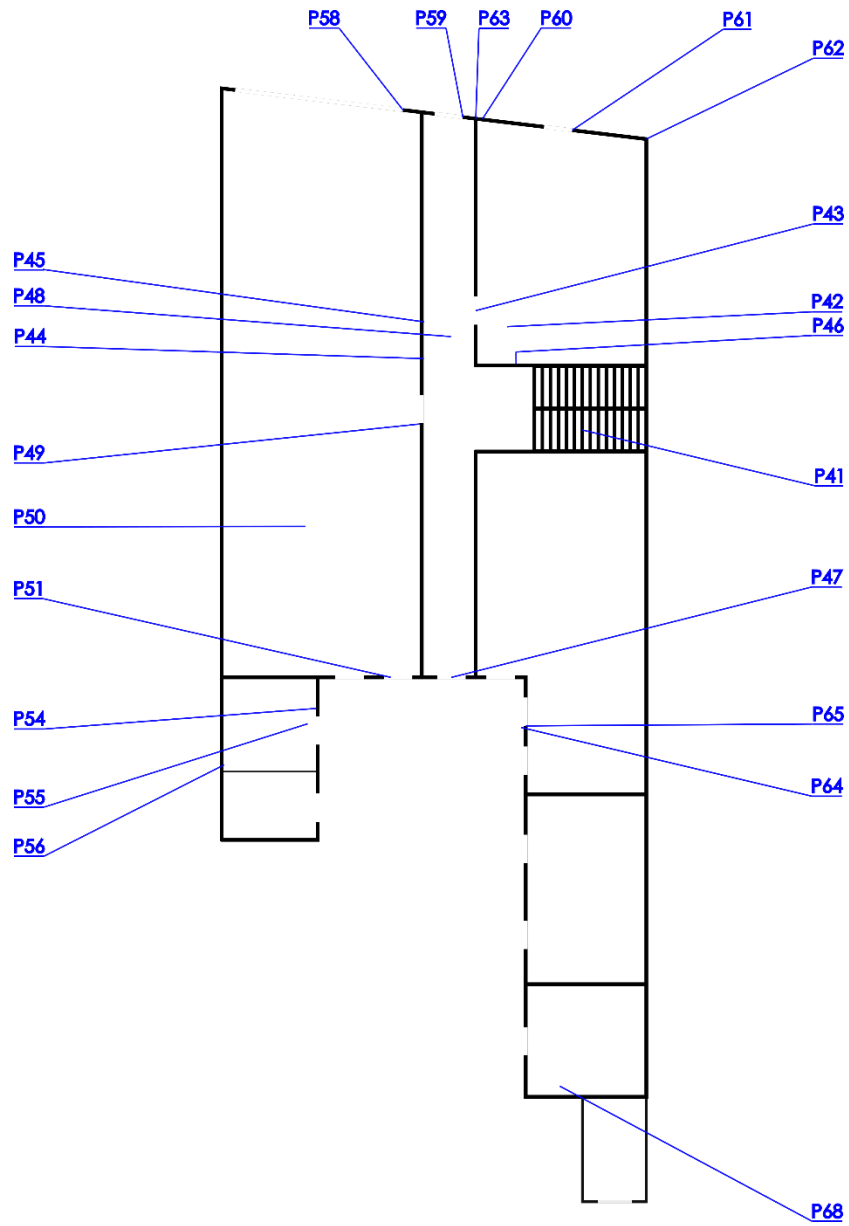


Parcelle  
+ canalisations enterrées repérées sur la parcelle du bâtiment 17  
Parcours supposé jusqu'à l'Avenue Jean Jaurès

Localisation des matériaux et produits contenant de l'amiante

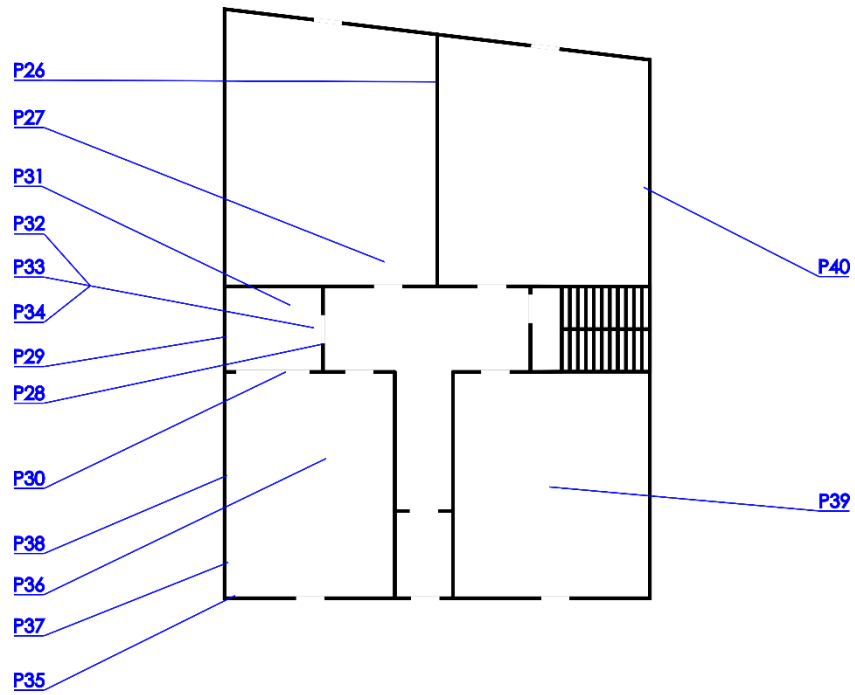


RDC  
Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante



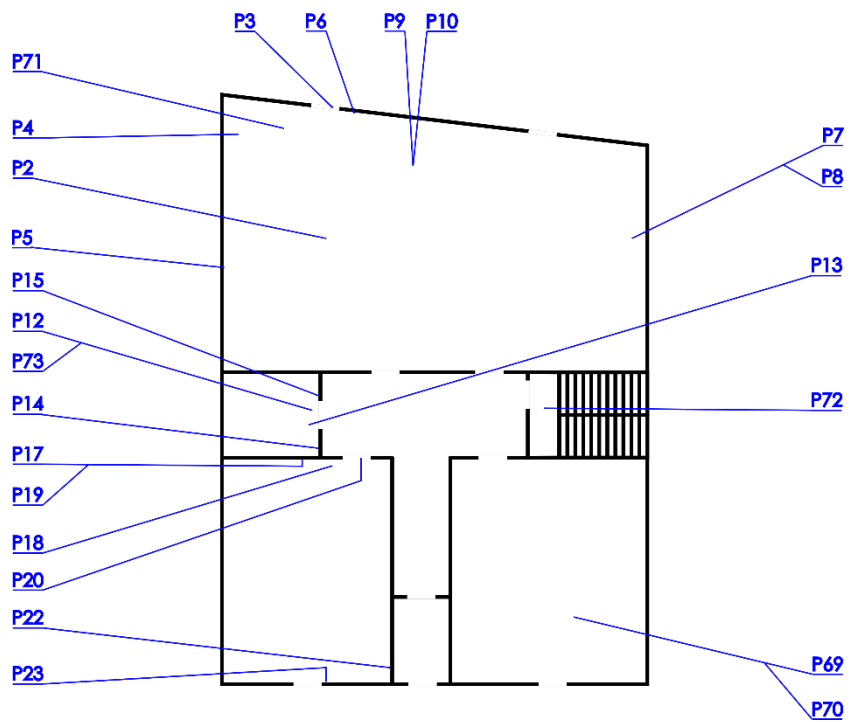
R+1

Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante



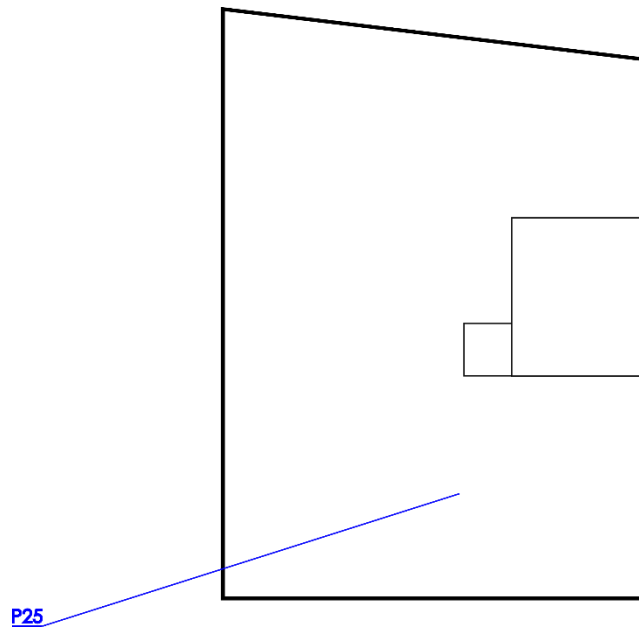
R+2

Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante

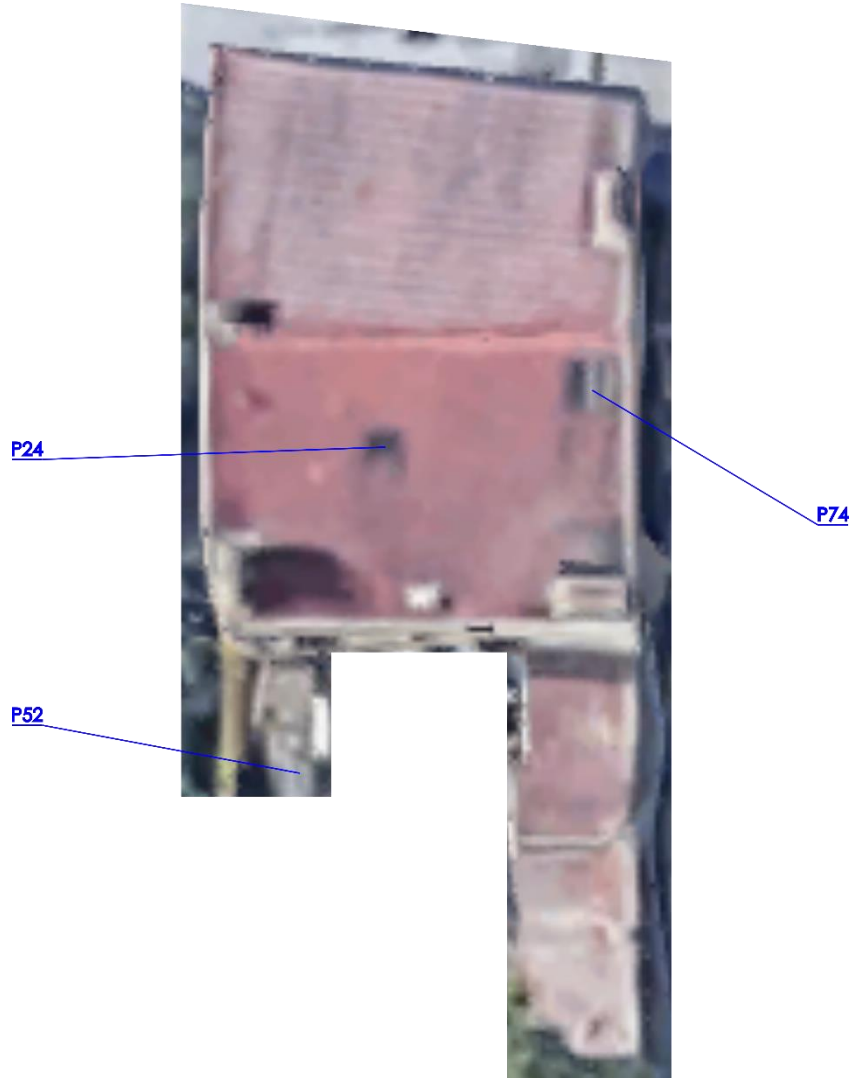


## Comble

### Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante



Toiture  
Localisation des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante



## 11 - Cadre réglementaire

- Article R 4412-97 du Code du travail
- Articles L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation
- Annexe 13-9 du Code de la santé publique
- Décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante
- Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- Décret N° 2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations modifié par le décret N°2019-251 du 27 mars 2019
- Arrêté du 24 décembre 2021 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage

# CERTIFICAT

DE COMPÉTENCES

## Diagnostiqueur immobilier certifié

DEKRA CERTIFICATION SAS certifie que Monsieur


### Donatien SIMON

est titulaire du certificat de compétences N°DTI3153 pour :

	DU	AU
- Constat de Risque d'Exposition au Plomb	26/03/2020	25/03/2027
- Diagnostic amiante sans mention	12/03/2020	11/03/2027
- Diagnostic amiante avec mention	12/03/2020	11/03/2027
- Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine)	24/07/2017	23/07/2022

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L271-4 et suivants, R271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application\*) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.

\* Arrêté du 21 novembre 2006 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques opérant dans le cadre de la certification de la prestation de diagnostic immobilier pour réaliser des diagnostics précis dans les domaines de la construction et de l'habitation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 10 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérant de diagnostic immobilier en application de l'arrêté de l'Etat de coopération des organismes de certification de la construction et de l'habitation et de l'arrêté relatif aux compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les autres dispositions des organismes de certification modifié par les arrêtés des 14 décembre 2008 et du 7 décembre 2011 ; Arrêté du 18 octobre 2008 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'évaluation de plus en compte de la réputation thermique et les autres dispositions des organismes de certification modifié par les arrêtés des 01 décembre 2008 et du 12 décembre 2011 ; Arrêté du 6 avril 2007 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'habitation ; Arrêté du 05 juillet 2008 relatif aux critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'habitation ; Arrêté du 05 juillet 2008 et les autres dispositions des organismes de certification modifié par les arrêtés des 10 décembre 2008 et 2 décembre 2011.




Le Directeur Général, Yvan MAINGUY  
Bagneux, le 25/03/2020





Numéro d'accréditation :  
4-0081  
Portée disponible  
sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Le non-respect des clauses définies dans les Conditions Générales peuvent rendre ce certificat invalide

Seule la version originale du certificat, avec bande argentée à gauche, fait foi

DEKRA Certification SAS \* 5 avenue Garlande - F92220 Bagneux \* [www.dekra-certification.fr](http://www.dekra-certification.fr)

Votre Agent Général  
**M NEZEYS PHILIPPE**  
74B RUE SARTORIS  
92250 LA GARENNE COLOMBES  
☎ **0142424978**  
📠 **01 42 42 45 40**

N°ORIAS **07 012 091 (PHILIPPE NEZEYS)**  
Site ORIAS [www.orias.fr](http://www.orias.fr)



**Assurance et Banque**

SAS ,ATERRA  
30 RUE AUX RELIQUES  
77410 ANNET SUR MARNE

#### Votre contrat

**Responsabilité Civile Prestataire**  
Souscrit le **01/03/2021**

#### Vos références

Contrat  
**10755012504**  
Client  
**2985938904**

Date du courrier  
**06 janvier 2022**

## Votre attestation Responsabilité Civile Prestataire

AXA France IARD atteste que :  
ATERRA

Est titulaire du contrat d'assurance n° **10755012504** ayant pris effet le **01/03/2021**.  
Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

**DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS**

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation est valable du **06/01/2022** au **01/01/2023** et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Guillaume Borie  
Directeur Général Délégué





## 14 - Indépendance et impartialité

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

#### Déclaration sur l'honneur - R271-3 CCH

Je soussigné, Donatien Simon opérateur de repérage en diagnostics immobiliers au sein de la société ATERRA, exerçant conformément à l'application de l'article L271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation, atteste sur l'honneur que :

- La présente prestation est réalisée en totale indépendance et impartialité ;
- Je dispose des compétences requises pour effectuer les diagnostics réglementaires ainsi que d'attestations de certifications de compétences en cours de validité, délivrées par l'organisme DEKRA CERTIFICATION (accréditation COFRAC n° 4-0081) ;
- Je dispose des moyens appropriés requis par les textes réglementaires.

Ma société dispose d'une assurance en cours de validité couvrant les éventuelles conséquences qui pourraient résulter de mon intervention. Contrat d'assurance souscrit auprès d'AXA (n° de police 10755012504).

J'ai conscience que toute fausse déclaration ainsi que toute intervention effectuée en violation des contraintes légales est passible de sanctions pénales d'un montant de 1 500 euros par infraction constatée, le double en cas de récidive.

Fait à Annet-Sur-Marne, Le 25/10/2022

Donatien Simon

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Donatien Simon", with a long horizontal stroke extending to the right.

#### Textes réglementaires de référence :

Code de la Construction et de l'Habitation, articles R271-3 et R271-6

Décret n°2006-1114 du 5 septembre 2007 relatif aux diagnostics techniques immobiliers et modifiant le code de la construction et de l'habitation et le code de la santé publique.



## 15 - Rapports d'analyses laboratoire

**ATERRA**  
**Monsieur Sylvain Dupeuble**  
rue aux Reliques ,30  
77410 ANNET-SUR-MARNE

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

Date d'émission de rapport : 14/10/2022 23:25

Référence dossier Client: MBA - C22012301 - bat 18 - Avenue Jean Jaurès



Référence dossier N° : 22UV068763

Référence laboratoire N° : 22EK088664

Reçu par MyEasyLab le : 13/10/2022 18:17

Reçu par le laboratoire le : 13/10/2022

Date d'analyse : 13/10/2022

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P1 / R+2 / Colle sous dalle isorel au plafond	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur (gris)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	 Fibres d'amiante de type chrysotile
002	P2 / R+2 / Dalle en isorel	Matériau de type polystyrène (blanc) ; matériau souple (fibreuse) (marron) ; matériau semi-dur (beige) en traces	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	P3 / R+2 / Joint mastic vitrier sur menuiserie extérieur	Matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur de type mastic (jaune) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau (gris)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	P4 / R+2 / Peinture + Enduit plâtre au plafond	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur (marron) ; matériau semi-dur (blanc)(i)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	 Fibres d'amiante de type chrysotile
005	P5 / R+2 / Papier peint + Plâtre sur mur	Matériau fibreux de type papier peint (vert) ; matériau fibreux de type papier peint (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Rua Monte de Além, 62

4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006	P6 / R+2 / Revêtement cartonné + Plâtre entre 2 radiateurs	Matériau fibreux de type papier peint (rose) ; matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	<b>MET</b> / RIG6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> / RIG6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007	P7 / R+2 / Brique + Joint de chambre de cheminée	Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / RIG6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / RIG6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	<b>MET</b> / RIG6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008	P8 / R+2 / Pierre + Joint de décoration cheminée	Matériau dur de type brique (rouge)	<b>MET</b> / RIG6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / RIG6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009	P9 / R+2 / Moquette + Colle jaune	Matériau de type colle (jaune) ; matériau souple fibreux de type moquette (rouge)	<b>MET</b> / RIG6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
010	P10 / R+2 / Colle grise + Moquette rouge	Matériau (fibreux) (orange) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> / RIG6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> / RIG6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées




La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.**

Rua Monte de Além, 62

4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
011 (1)	P11 / R+2 / Dalle de sol marron	Matériau semi-dur de type dalle de sol (marron) ; matériau de type colle (jaune)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	 Fibres d'amiante de type chrysotile
012	P12 / R+2 / Colle de mosaïque + Joint + Chappe maigre	Matériau de type colle (jaune) ; matériau dur de type carrelage, faïence (bleu) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type joint ciment (gris)(i) (ii)	<b>MET</b> / AN6T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	 Fibres d'amiante de type chrysotile
013	P13 / R+2 / Etanchéité bitumineuse sous chappe maigre	Matériau souple (transparent) ; matériau semi-dur (fibreuse) (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (gris) en traces	<b>MET</b> / QKC3	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
014	P14 / R+2 / Colle de faïence	Matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> / QKC3	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
015	P15 / R+2 / Colle de plinthe en carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	<b>MET</b> / QKC3	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
016	P16 / R+2 / Conduit de ventilation en amiante ciment	Matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	<b>MOLP</b> / Y65V	4 / 4	-	 Fibres d'amiante de type chrysotile, riébeckite-amiante (crocidolite)
017	P17 / R+2 / Colle de plinthe en carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau semi-dur (beige)	<b>MET</b> / QKC3	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées


La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.**

Rua Monte de Além, 62

4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
018	P18 / R+2 / Colle de czarrelage + Béton	Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / QKC3	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / QKC3	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
019	P19 / R+2 / Papier peint + Plâtre sur mur	Matériau fibreux de type papier peint (beige) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / QKC3	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / QKC3	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
020	P20 / R+2 / Mastric vitrier sur porte intérieur en bois	Matériau de type système d'enduit peinture (marron) ; matériau semi-dur de type mastic (beige) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau semi-dur fibreux de type bois, copeaux (marron) en traces	MET / X6VE	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
021	P21 / R+2 / Carton fibreux derrière ancien emplacement de four	Matériau souple de type plaque (fibreux) (beige)	MOLP / QX75	4 / 4	-	 Fibres d'amiante de type chrysotile, grunerite-amiante (amosite)
022	P22 / R+2 / Colle de faïence	Matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau de type colle (jaune)	MET / X6VE	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
023	P23 / R+2 / Peinture + Enduit plâtre sur mur	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / X6VE	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / X6VE	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Rua Monte de Além, 62

4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
024	P24 / Combles / Mastic vitrier sur luczarne	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur de type mastic (beige) ; matériau (noir)	<b>MET</b> / X6VE	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
025	P25 / Combles / Ancien câble électrique	Matériau (gris) ; matériau souple de type câble-gaine électrique (beige)	<b>MET</b> / X6VE	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
026	P26 / R+1 / Liège + Colle noire + Colle jaune sur mur	Matériau de type colle (jaune) ; matériau (noir) ; matériau souple (beige)	<b>MET</b> / X6VE	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
027	P27 / R+1 / Moquette verte au sol	Matériau souple fibreux de type moquette (vert) ; matériau souple (beige)	<b>MET</b> / X6VE	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
028	P28 / R+1 / Colle de plinthe en carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (noir) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (gris) en traces	<b>MET</b> / X6VE	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
029	P29 / R+1 / Colle de faïence	Matériau semi-dur (blanc)	<b>MET</b> / X6VE	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
030	P30 / R+1 / Mastic vitrier sur vitrage intérieur	Matériau de type système d'enduit peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type mastic (beige)	<b>MET</b> / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
031	P31 / R+1 / Papier peint + Plâtre au plafond	Matériau fibreux de type papier peint (bleu) ; matériau de type peinture (vert) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
032	P32 / R+1 / Dalle de sol beige (Auto collante)	Matériau souple de type revêtement de sol (collant) (gris) ; matériau semi-dur (blanc) en traces	<b>MET</b> / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.**

Rua Monte de Além, 62

4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
033 (2) (3)	P33 / R+1 / Mosaïque + Joint + Chappe maigre	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) + (bleu) ; matériau dur de type carrelage, faïence (bleu) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	<b>MET</b> / AN6T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
034	P34 / R+1 / Lino rouge + Carton gris clair et foncé sous chappe maigre	Matériau souple de type revêtement de sol (rouge) ; matériau (blanc) en traces ; matériau (noir) en traces	<b>MET</b> / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple (fibreuse) (gris) (foncé) ; matériau souple (fibreuse) (clair) (clair)	<b>MET</b> / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
035	P35 / R+1 / Colle de faïence	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc)	<b>MET</b> / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
036	P36 / R+1 / Lino + Mosaïque posée à crue	Matériau dur de type carrelage, faïence (bleu) ; matériau dur de type joint ciment (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
037	P37 / R+1 / Colle de faïence	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / JH2T	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
038	P38 / R+1 / Papier peint + Plâtre sur mur	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> / C9AC	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	<b>MET</b> / C9AC	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
039	P39 / R+1 / Colle de dalle en polystyrène	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau de type polystyrène (blanc)	<b>MET</b> / C9AC	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.**

Rua Monte de Além, 62

4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
040	P40 / R+1 / Brique + Joint cheminée	Matériau de type peinture (noir) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type brique (orange)	MET / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
041	P41 / RDC / Peinture + Plâtre en sous face d'esclier	Matériau de type système d'enduit peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
042	P42 / RDC / Colle de carrelage + Béton	Matériau dur de type ciment-colle (gris) (foncé) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
043	P43 / RDC / Colle de carrelage + Béton	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (foncé) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
044	P44 / RDC / Colle de plinthe en carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) (clair) ; matériau dur de type ciment-colle (beige)	MET / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.**

Rua Monte de Além, 62

4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
045	P45 / RDC / Peinture + Enduit béton sur mur	Matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
046	P46 / RDC / Colle de plinthe en carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
047	P47 / RDC / Joint mastic vitrier sur porte intérieure	Matériau de type peinture (gris) ; matériau semi-dur de type mastic (beige) ; matériau semi-dur (gris)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
048	P48 / RDC / Colle de carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) (foncé) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
049	P49 / RDC / Bande à joint + Colle	Matériau souple (fibreuse) (blanc) ; matériau semi-dur (brillant) (blanc)	<b>MET</b> / PN3U	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
050	P50 / RDC / Colle de carrelage	Matériau (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	<b>MET</b> / C9AC	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
051	P51 / RDC / Joint mastic vitrier sur fenêtre extérieur	Matériau de type peinture (gris) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type mastic (beige) ; matériau (noir) en traces	<b>MET</b> / C9AC	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
052	P52 / RDC / Plaque ondulée en fibrociment	Matériau (noir) ; matériau (blanc) ; matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)	<b>MET</b> / QIWS	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.**

Rua Monte de Além, 62

4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
053	P53 / RDC / Jardinière en amiante ciment	Matériau de type peinture (vert) ; matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)(iii)	MOLP / NQC6	2 / 2	-	 Fibres d'amiante de type chrysotile
054	P54 / RDC / Colle de faïence 20x20	Matériau dur de type carrelage, faïence (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MET / QIW5	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
055	P55 / RDC / Colle de carrelage	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	MET / QIW5	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
056 (4)	P56 / RDC / Colle de faïence 15x15	Matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MET / QIW5	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP / NQC6	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
057	P57 / RDC / Plaque plate en amiante ciment	Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur fibreux de type fibres-ciment (gris)(iii)	MOLP / NQC6	2 / 2	-	 Fibres d'amiante de type chrysotile
058	P58 / Façade RDC / Colle de mosaïque	Matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / QIW5	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
059	P59 / Façade RDC / Colle de marche en escalier	Matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / QIW5	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
060	P60 / Façade RDC / Appui de fenêtre	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Rua Monte de Além, 62

4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
061	P61 / Façade RDC / Peinture + Enduit d'embrasure de fenêtre	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
062	P62 / Façade RDC / oint de jonction de descente d'eau pluviale	Matériau de type peinture (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
063	P63 / Façade RDC / Briquette + Joint	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) ; matériau dur de type brique (marron) en traces	<b>MET</b> / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type brique (marron)	<b>MET</b> / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
064	P64 / Façade RDC / Enduit ciment de façade	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / VD6G	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
065	P65 / Façade RDC / Appui de fenêtre en ciment	Matériau dur de type mortier, béton, chape (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	<b>MET</b> / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
066 (5)	P66 / Toiture / Paxalau sur tuile	Matériau semi-dur (fibreuse) (bitumineux) (noir) ; matériau semi-dur (marron)	<b>MET</b> / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	⚠ Fibres d'amiante de type chrysotile
067 (6)	P67 / Extérieur / Petite plaque ondulée en amiante ciment	Matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur (marron) ; matériau semi-dur de type plaque (fibreuse) (gris) ; matériau semi-dur (vert) ; matériau semi-dur (vert) (foncé)	<b>MOLP</b> / QMN4	2 / 2	-	⚠ Fibres d'amiante de type chrysotile

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.**

Rua Monte de Além, 62

4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
068	P68 / RDC / Plaque d'isorel perforée	Matériau semi-dur (fibreux) (marron) ; matériau semi-dur (blanc) en traces ; matériau (noir)	<b>MET</b> / MVO6	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

**Observation(s) échantillon(s)**

- (1) Un matériau semi-dur de type ragréage (gris) est présent dans l'échantillon, en quantités trop faibles pour effectuer une analyse représentative de ce matériau.
- (2) Ce résultat a été confirmé par plusieurs prises d'essais concordantes.
- (3) La totalité du matériau dur de type joint ciment (gris) a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.
- (4) Un matériau (noir) est présent dans l'échantillon, en quantités trop faibles pour effectuer une analyse représentative de ce matériau.
- (5) L'échantillon contient un matériau métallique. Le métal est un matériau qui, par nature, ne contient pas d'amiante.
- (6) Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau semi-dur de type plaque (fibreux) (gris). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.

**Observation(s) couche(s)**

- (i) La totalité des composants décrits a été utilisée pour rendre le résultat. Une contre-analyse sera impossible.
- (ii) La teneur en fibres d'amiante détectée est proche de la limite de détection. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer cette teneur.
- (iii) Les fibres d'amiante ont été détectées dans le matériau dur de type fibres-ciment (gris). Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.

**Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

**MOLP:** Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2021 - annexe 2

**MET:** Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021, P-PS-SOP3368 : version 7

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-083377-01

**Notes :**

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire . - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 4 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur <http://www.ipac.pt/>. - 6 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur <https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratório-de-análise-de-amianto/qualidade/>. - 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18). - 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :

Sara Cruz

**Sara Cruz**  
Technicien de laboratoire



**ATERRA**  
**Monsieur Sylvain Dupeuble**  
rue aux Reliques ,30  
77410 ANNET-SUR-MARNE

## RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX



N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-086702-01

Date d'émission de rapport : 27/10/2022 7:56

Référence dossier Client: MBA - C22012301 - bat 18 - Avenue Jean Jaurès MBA 69 à 74

Référence dossier N° : 22UV071924

Référence laboratoire N° : 22EK092718

Reçu par MyEasyLab le : 25/10/2022 17:02

Reçu par le laboratoire le : 25/10/2022

Date d'analyse : 26/10/2022

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P69 / R+2 / Colle type 1 dalle de polystyrène	Matériau (jaune) ; matériau de type polystyrène (blanc) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau de type peinture (beige) ; matériau semi-dur (blanc)	<b>MET</b> / BO2V	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
002	P70 / R+2 / Colle type 2 dalle de polystyrène	Matériau de type polystyrène (blanc) ; matériau semi-dur (beige)	<b>MET</b> / BO2V	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
003	P71 / R+2 / Colle type 3 dalle de polystyrène	Matériau de type polystyrène (blanc) en traces ; matériau semi-dur (jaune) ; matériau semi-dur (blanc) ; matériau souple (fibreuse) (blanc) + (marron)	<b>MET</b> / BO2V	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
004	P72 / R+2 / sous couche sous moquette	Matériau de type colle (jaune) ; matériau souple fibreux de type moquette (gris) ; matériau semi-dur (marron) en traces	<b>MET</b> / BO2V	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005	P73 / R+2 / mosaïque sol + colle + joint + chape mortier	Matériau dur de type carrelage, faïence (bleu) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	<b>MET</b> / BO2V	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
		Matériau dur de type mortier, béton, chape (beige)	<b>MET</b> / BO2V	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

Rua Monte de Além, 62

4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

N° de rapport d'analyse : AR-22-EK-086702-01

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
006	P74 / Toiture / Mastic vitrier lucarne	Matériau semi-dur (blanc) ; matériau semi-dur de type mastic (beige) ; matériau (noir)	MET / BO2V	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

**Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

**MET: Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX 43-050 : Juillet 2021, P-PS-SOP3368 : version 7**

**Notes :**

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 4 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur <http://www.ipac.pt/>. - 6 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur <https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratório-de-análise-de-amianto/qualidade/>. - 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18). - 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :

Cristiano  
Santana

Cristiano Santana  
Technicien de laboratoire